

BIBLIOGRAPHIE

Abbé Jean-Pierre PAPON, *Voyage de Provence*, Paris, Maspero, 1984. Introduction et notes de Louise Godard de Donville.

C'est par sa monumentale *Histoire de Provence* en quatre volumes qu'est surtout connu l'abbé Papon, natif de Puget-Théniers (1734) et bibliothécaire du collège de l'Oratoire de Marseille en 1770. Cet érudit n'a pas dédaigné, en 1780, de publier un ouvrage moins austère, qui tient du guide et de la réflexion personnelle, sous le titre de *Voyage de Provence*. M^{lle} Louise Godard de Donville a eu l'heureuse idée d'en donner une édition moderne, pourvue de cartes, de notes et d'une importante introduction.

Introduction qui est, bien entendu, essentielle. Après avoir caractérisé le genre littéraire des *Voyages* du temps, dans lesquels la description du paysage se mêle à celle des curiosités locales ou aux rappels de l'histoire ou de l'anecdote, l'auteur aborde l'ouvrage de l'abbé Papon.

Histoire naturelle, géologie, zoologie, botanique, tout cela est évoqué pour le voyageur, et Papon ne manque pas de l'instruire des problèmes de l'agriculture, dont celui, primordial en ce pays, de l'irrigation. Louise Godard de Donville souligne la feinte modestie de Papon à l'égard de la Provence, que, en réalité, il cherche à faire apprécier et aimer, par ceux qui prendront la peine de le lire bien plus que par le voyageur pressé. Discretion quant aux cabinets de curiosités, alors pourtant très en vogue, et sur les reliques et pèlerinages, objets de nombreux commentaires dans les autres ouvrages de ce type qui serait à mettre au compte du respect d'un homme d'église pour des pratiques alors souvent taxées de superstition. L'âme provençale, le caractère des habitants, doivent trouver leur origine dans la permanence de la civilisation antique et des traditions médiévales du Midi : il fait sienne la théorie selon laquelle les jeux de la Fête Dieu ont été magnifiés et ennoblis par le roi René, inévitable symbole des particularismes et des vertus de la Provence. M^{lle} Godard de Donville estime que Papon historien rejoint, dans la description de ces jeux à Aix et à Marseille, un Papon ethnologue. L'historiette, l'anecdote, ne sont pas absentes, et émaillent l'ouvrage agréablement. La conclusion très nuancée, de M^{lle} Godard de Donville, met l'accent sur le patrimoine local de l'abbé qui « dépasse l'opposition entre les périodes d'indépendance et celles d'union pour rejoindre par l'imagination l'inaltérable identité de sa petite patrie ».

C'est fort bien dit, et cela prépare le lecteur à la consultation de l'ouvrage proprement dit, qui s'ouvre par une introduction géographique et historique.

commence ensuite un itinéraire établi par diocèse – les sous-titres ont été placés par l'éditeur, et empruntés à des mentions marginales – ; Le diocèse n'est pas une règle, Tarascon et ses environs étant traités avec Arles, et non avec Avignon, diocèse pourtant auquel ils appartenaient : l'itinéraire *stricto sensu* a aussi sa logique. La lecture du texte de l'abbé Papon permet d'apprécier la justesse de la présentation de l'éditeur : histoire, géographie, anecdotes font la trame d'un récit agréable, et donnent envie au lecteur de visiter le pays. Après l'itinéraire viennent quatre chapitres qui ne sont pas dépourvus d'intérêt ; citons en particulier le premier, intitulé « administration de la province » ; c'est un tableau à la fois simple et clair, encore précisé par les notes de l'éditeur, de ce que nous appellerions la structure administrative, qui en expose les cadres, et explique la répartition des contributions. Puis le climat, les plantes, les animaux, sont traités avec une certaine rigueur ; on trouve, par exemple pour les pluies, un relevé porté sur dix ans (1769-1779). Mais les notes et remarques sont, généralement, plus qualitatives que quantitatives : il ne s'agit pas de statistiques au sens moderne du terme.

Curieusement, l'ouvrage de l'abbé Papon ne comporte pas de conclusion. La seule que le lecteur moderne en puisse tirer est, en fait, celle de M^{lle} Godard de Donville dans sa préface : il la rejoint, à coup sûr. Erudits et d'une lecture aisée, l'auteur et l'éditeur le sont l'un et l'autre, ce qui devrait assurer une large diffusion à ce volume.

Madeleine VILLARD.

Pierre GUIRAL et Paul AMARGIER, *Histoire de Marseille*. Paris, Mazarine, 1983, 368 p.

Vaste synthèse, qui, en quelques 300 pages entend retracer le passé de la plus ancienne ville de France, l'ouvrage de MM. Pierre Guiral et Paul Amargier est avant tout un acte d'amour pour une ville qui est, pour eux, « Plus qu'une cité » puisqu'elle est la leur.

Tous deux sont trop connus par leur œuvre antérieure pour qu'on s'attarde sur l'importance de celle-ci. Spécialiste des problèmes de l'Eglise médiévale, c'est de droit que revenait au R.P. Amargier la tâche ardue de condenser en une centaine de pages un millénaire de l'histoire de notre ville. Un choix dans les faits s'imposait donc et il s'en est admirablement tiré en montrant d'abord aux lecteurs comment, entre le VI^e et le XI^e siècle, Marseille a réussi à s'affranchir du pouvoir temporel de ses évêques et des puissants abbés de Saint-Victor. Marseille n'en reste pas moins, pendant tout le Moyen Age le haut foyer d'une spiritualité qui, partie des Frères Mineurs, culmine avec la venue d'Hugues de Digne et matérialise son idéal caritatif dans la création des hôpitaux du Saint-Esprit et de Saint-Jacques de Galice.

A côté de ce rayonnement spirituel intense on ne saurait s'étonner de voir l'auteur consacrer une place importante à l'étude du commerce marseillais toujours hardiment lancé à la conquête de nouveaux débouchés.

Mais l'histoire du R.P. Amargier, autant que de leur ville, entend être l'histoire des Marseillais, et c'est par ce souci qu'elle tranche heureusement sur certains ouvrages publiés jusqu'à ce jour. Les calfats, les pêcheurs, les marins, les Juifs... y tiennent une place importante et nombreuses sont les pages consacrées à leur vie

quotidienne : le pain, le vin, le costume, la fête et surtout leur religion toute mêlée de superstitions et d'attachement aux pratiques magiques.

C'est par ses travaux sur le XIX^e siècle et en particulier ceux sur la presse qu'est surtout connu Pierre Guiral. Il a également, pour cette période, collaboré à l'Histoire de Provence et à celle de Marseille toutes deux publiées sous la direction du regretté Edouard Baratier. On lui doit aussi plusieurs « Vie quotidienne » : celle des Français à l'époque du capitalisme triomphant, celle des domestiques, celle des députés et celle des professeurs. Une telle tâche est loin d'être aisée : la vie étant le plus souvent absente des documents administratifs qui forment le plus clair de ceux que renferment les archives, c'est à travers la littérature romanesque et journalistique que l'auteur doit trouver la quasi totalité de sources qui ne peuvent être acceptées qu'après une critique très serrée.

Cette difficulté n'est pas pour abattre M. Pierre Guiral, qui, comme il l'a écrit lui-même, sait fort bien « malgré l'imagination et les parti-pris qui se glissent inévitablement dans l'œuvre romanesque » retrouver avec elle « l'air du temps, la passion du moment, la chaleur de la vie ».

C'est cette méthode que nous retrouvons dans l'« Histoire de Marseille » où abondent les citations – et certaines sont très importantes – sans que, pour autant, l'auteur se retranche jamais derrière elles. C'est là une excellente manière de procéder car malgré ces 300 pages, le volume forcément restreint de l'ouvrage le lui imposant, l'auteur peut ainsi réduire parfois toute une période au fait qui la caractérise le mieux. C'est un art dans lequel sont passés maîtres les chansonniers et c'est ainsi que, pour nous rendre tangible le mécontentement de beaucoup de Marseillais devant les grands travaux qui, à partir du Gouvernement de Juillet bouleversent une ville et surtout un genre de vie auquel ils étaient passionnément attachés, Pierre Guiral fait de si nombreux emprunts à Victor Gelu.

Autre source précieuse, les récits des voyageurs si nombreux au XIX^e siècle. C'est ainsi qu'à côté du Sémaphore s'extasiant sur l'incroyable prospérité de Marseille pour montrer les splendides cafés de la Canebière, ce n'est pas, comme beaucoup à Théophile Gautier qu'il s'adresse, mais à l'Américain Nathaniel Hozeltine Carter et à ses « Lettres » publiées en 1827.

De telles citations attestent d'autant plus l'authenticité du fait cité qu'elles émanent de toutes les couches de la société et de celles populaires en particulier, tel ce quatrain anonyme contre la spéculation et le marché noir : *La fureur de l'agiotage / A métamorphosé les gens / Le cordonnier vend des rubans / Et le coiffeur du fromage.*

Ne nous y trompons pas, bien que M. Guiral soit l'auteur de « La libération de Marseille » c'est de l'époque du Directoire qu'il s'agit. Et que dire de la chanson qui clame la haine pour Napoléon qui, par son blocus, les ruine et les affame, sinon qu'en deux vers elle explique mieux qu'en de longs écrits l'injuste hostilité des Marseillais à l'égard d'un Second Empire auquel leur ville doit tant.

Tout ceci donne à l'ouvrage malgré sa densité historique une si profonde dimension humaine que l'Histoire de Marseille se lit comme un roman, de sorte qu'utile à « l'honnête homme » soucieux de connaître le passé de sa ville, elle apparaît indispensable à tous ceux qui, trop souvent venus d'ailleurs, entendent comme il le leur est prescrit, en faire « aussi souvent que possible » le point de départ de leurs leçons d'histoire.

L. GAILLARD.

Atlas préhistorique du Midi méditerranéen, Feuille d'Orange au 1/100.000^e par Marie-Louise LAVOINNE et Sylvia PARISI, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1981. In-4^o, 274 pages, 33 figures au trait, une carte hors-texte.

Selon un rythme régulier paraissent les volumes de l'Atlas. Après Nyons, Toulon et Draguignan, paraît la feuille d'Orange qui nous conduit sur la rive gauche du Rhône et surtout sur la rive droite. Comme les auteurs le constatent, il y a un net déséquilibre entre les deux zones : résultat d'une géographie et d'une histoire bien antérieure à notre temps, mais aussi d'une prospection bien différenciée. Depuis le XIX^e siècle en effet, le département de l'Ardèche et plus particulièrement la vallée de l'Ardèche, et ses grottes comme les dolmens des rives voisines, ont été reconnus. Le nom de J. Ollier de Marichard revient à maintes reprises : n'est-ce pas lui qui dès 1869 publiait ses « Recherches sur l'ancienneté de l'Homme dans les grottes et monuments mégalithiques du Vivarais » et bien d'autres articles devaient paraître par la suite montrant l'intérêt que ce chercheur portait à d'autres époques. Le Nord-Est du Gard attendait quelques années encore pour recevoir des visiteurs, parmi lesquels F. Mazauric précédé de G. Carrière qui réunit de nombreuses fiches pour une carte archéologique destinée à la société des sciences naturelles de Nîmes. Ce n'était que le point de départ d'une prospection plus systématique et des fouilles. Dans la Drôme et le Vaucluse, les premières enquêtes commencées vers le même temps par Fl. Vallentin et F. Col n'eurent pas la même suite. Entre les deux guerres, seul le département du Gard ne connut pas de ralentissement des études : la présence de Maurice Louis, d'Ernest Octobon, de la famille Dumas. Et ce sont les lendemains de la seconde guerre qui marquent une reprise, avec d'abord les travaux de l'abbé Glory dans l'Ardèche ; il en va de même dans le Vaucluse où l'état dressé en 1931 par le chanoine Sautel, Sylvain Gagnière et L. Germand montrait tout ce qu'il restait à faire. Et comme il convenait, c'est à des travaux très récents que l'on doit une reconnaissance plus précise de certains sites : l'hyogée des Crottes à Roaix fouillée par J. Courtin, les grottes de la vallée de l'Ardèche analysées par J. Combier ont apporté des contributions essentielles pour le Néolithique d'une part et les Paléolithiques.

Comme dans les autres ouvrages du même Atlas, on trouvera, site par site, une bibliographie et une description rapide, parfois des planches de matériel empruntées à d'autres publications. Travail bien mené mais qui aurait pu l'être davantage. Certaines notices détaillées ne sont pas assez précises : par ex. n° 136, p. 90-92, la grotte de Saint-Marcel dont nous saisissons seulement au détour d'une ligne et par allusion (débitage Levallois) que nous sommes dans le Paléolithique et il faut aller à l'index de la p. 260 pour voir précisé que le gisement est bien du Paléolithique moyen. Certaines bibliographies ont de quoi surprendre. Ainsi à la p. 81, n° 119 on est étonné de voir citer la totalité d'un article de J.-L. Roudil sur une grotte du Gard et un mémoire du même sur l'Age du Bronze sans pagination...

De fait la même chose se reproduit sans cesse : les articles sont cités non avec l'indication de la page qu'il convient mais dans leur intégralité, ce qui aboutit à des situations étranges comme aux p. 216-218 où les numéros 307 à 316 renvoient au même article de 1972 sans que l'on ait isolé les différentes mentions de sites. Or, lorsque les renvois sont faits ailleurs à des publications du XIX^e siècle, la page précise est indiquée. Certaines descriptions surprennent aussi : tel dolmen qui « se situerait quelque part à 4 km au Nord-Est de Barjac » est décrit comme ayant « un

appui encore debout » ; encore ? Or n'est cité qu'un article de 1893. L'a-t-on vu ? Sans doute pas. Alors ne vaudrait-il pas mieux reprendre les formules anciennes entre guillemets ?

Sur la carte, ne pourrait-on pas distinguer — ou dans le texte mieux faire apparaître — ce qui est de localisation incertaine ? Un cercle blanc au lieu d'un cercle entièrement noir ?

Paul-Albert FEVRIER.

Roger LAUXEROIS, *Le Bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherches sur la cité d'Alba*, Paris, 1983 (*Rev. arch. de Narbonnaise*, suppl. 9). In 4^o de 330 pages, 11 fig. au trait, 7 planches de photographies et dessins.

Après le Narbonne antique de Michel Gayraud, voici l'approche d'une autre cité de la même province de Narbonnaise, approche cependant toute différente du fait d'une documentation bien moins riche.

Cette relative indigence de nos informations apparaît dès le premier chapitre qui est consacré au pays avant la conquête romaine. Il s'agit pourtant d'une région qui a été bien prospectée pour la préhistoire — à preuve le volume dont il est fait compte rendu ici même de l'Atlas préhistorique du Midi méditerranéen —. Or, l'habitat antérieur à la conquête est quasiment inconnu — un seul oppidum est en cours de fouille (celui de Jastres) et les autres n'ont fait, au mieux, l'objet de sondages — et nous ignorons tout des Helviens, si bien que l'auteur est contraint de se reposer sur quelques observations d'ordre toponymique. Situation d'autant plus dangereuse, à mon sens que l'on ne dispose d'aucun outil de travail sérieux, aucun relevé précis des toponymes, et que des articles anciens — je range parmi eux ceux de N. Lamboglia — devraient être revus avec beaucoup de prudence.

Vient ensuite une définition du territoire des Helviens fondée sur les limites du diocèse médiéval et sur quelques bornes milliaires ainsi que sur quelques autres documents. A leur propos, je me demande s'il convient encore de s'appuyer sur les localisations du second cadastre d'Orange et sur les présumées traces reconnues de la rive droite : elles sont si ténues qu'on aurait bien aimé une relecture des documents qui ont servi à la fonder et une recherche nouvelle par la photographie aérienne. En disant cela, il me semble que je cerne une des limites du travail qui nous est proposé et — sans doute — de toute étude sur une cité. Ce genre littéraire implique une acceptation implicite de la bibliographie antérieure. Or, même si celle-ci s'accompagne d'une lecture critique, je crains que l'on en reste en chemin. J'aurais préféré une analyse précise d'un terroir donné à une synthèse plus large qui ne peut faire l'économie de l'érudition ancienne. Et, pourtant c'est dans l'autre direction que bien des chercheurs ont été lancés dans les dernières années : donner un état de la question paraît plus noble qu'une fine prospection du terrain. La thèse française de III^e cycle comme celle dite doctorat d'Etat ont souvent péché en ce sens. La nouvelle thèse saura-t-elle éviter ces pièges ?

J'ai eu le même regret en lisant d'autres pages au chapitre VI sur la répartition de l'habitat et sur le paysage rural. Peut-être parce que je connais assez mal la région ou parce que l'absence de carte m'a gêné, je reste insatisfait. Peut-être aussi parce que

la part trop belle a été faite aux sources traditionnelles : les textes de César (au chapitre III), les inscriptions (au chapitre IV et au V). Documents pauvres s'il en est qui contraignent à intégrer un règlement de distribution de sportules pour pouvoir dire quelque chose de la vie sociale et de l'économie.

La ville n'est guère mieux connue que la campagne. Mais là encore la faute ne revient pas à l'auteur de la monographie. Les fouilles, même récentes, ont été menées d'une façon tellement peu satisfaisante que l'histoire même de l'habitat ne peut encore être écrite et que certains monuments restent sans interprétation : le plus bel exemple étant fourni par la fouille au quartier Saint-Pierre dont il est question à la p. 147 et dans une note 36 de la p. 193 qu'il faut savoir lire... (voir aussi p. 155-157 qui n'est guère plus clair pour le lecteur étranger au site).

En fait les sondages précis ont commencé lorsque le présent travail était déjà bien avancé et lorsque la publication fut enfin décidée il était seulement possible d'intégrer, ici ou là, des résultats nouveaux. C'est ainsi que la fouille d'Yves Esquieu à Viviers est utilisée pour mieux faire saisir l'importance de la voie du Rhône et de la voie qui longeait le fleuve et pour faire comprendre le transfert du siège épiscopal d'Alba à Viviers (voir p. 112-115 et 234 et 238).

Une des originalités de l'approche de Roger Lauxerois vient de l'utilisation des documents médiévaux. Cela était d'autant plus nécessaire que la seule preuve de l'abandon d'Alba pour Viviers se lit dans un document médiéval, la *Vetus Carta*. Cela justifie, aux p. 224-225, la publication critique de la liste des évêques et une étude de la chronologie de ceux-ci. Mais il me semble que l'auteur a été trop timide dans son approche. Il me semble qu'il ne pouvait faire œuvre utile — et je le lui avais dit — qu'en commençant par une édition complète de la *Vetus Carta* et une analyse critique globale de ce document. Cette étude est annoncée (p. 191 note 23 et p. 50 note 20) mais elle n'est pas faite. Prenons quelques exemples. A la p. 223, il est dit que la liste des évêques d'Alba et Viviers est le préambule d'un cartulaire compilé par Thomas évêque du milieu du X^e siècle. Or, il n'est nullement noté que la liste s'interrompt avec un Johannes qu'il faut placer vers le VII^e siècle, tout comme la *Dotatio*, un document bref qui contient une liste de dons faits à Saint-Vincent de Viviers. L'analyse précise de ces deux documents utilisés par ex. p. 224 note 2 et — pour la *Dotatio* — à bien d'autres endroits (mais comme à la p. 109, d'une façon peu claire : simple référence à la *Vetus Carta*, document composite s'il en est, et non à la *Dotatio* qui est publiée comme il est dit p. 14-15), n'est pas faite. Or, se pose une question : Thomas a-t-il eu une liste qui s'interrompait au VIII^e siècle — ce qui serait une chose importante pour l'histoire des listes — ou a-t-il composé quelque chose à partir de la *Dotatio* ? Question aussi importante pour l'histoire d'Alba puisque c'est dans ce préambule que figure la mention : *Ciuitas Albensium quae fuit subuersa a Croco rege*.

Cette lacune peut expliquer que l'Auteur n'ait pas cru consacrer un développement à la topographie chrétienne ancienne de Viviers, à ses églises suburbaines : c'est en effet de la *Dotatio* que l'on peut tirer quelques informations que je crois valables sur des lieux de culte. De même que l'on aurait pu utiliser des informations fournies par De Bannes ou par Columbi. Curieusement absente aussi est l'étude de l'édifice voisin de la chapelle médiévale de Saint-Pierre : cette salle à abside ou exèdre carrée dont j'aurais bien aimé savoir ce que Roger Lauxerois pensait... Car moi-même j'ai des doutes et ne vois rien de comparable — sinon peut-être une construction maintenant apparue à l'est de Saint-Pierre de Vienne.

Un long développement est consacré aux origines du christianisme et à saint Andéol. Là encore, je ne l'aurais pas conçu de la même façon. En effet, Roger Lauxerois démontre, après J. Van der Straten que tout le récit est pure affabulation et qu'à coup sûr on ne peut utiliser la Passion que comme témoignage de la culture d'un clerc au IX^e siècle. D'où j'aurais rejeté tout ce chapitre VIII après celui consacré aux premiers évêques et j'aurais rédigé quelque chose sur la vie religieuse dans le diocèse durant le Haut Moyen Age... Mais cela aurait rompu les limites chronologiques d'une étude traditionnelle de la cité. La chose en aurait pourtant valu la peine car je pense que cela nous aurait appris plus que relire et commenter tel texte de César ou telle inscription.

Remarques de détail :

- P. 51 note 25 : pourquoi vouloir relier un *mithraeum* à des « militaires ou des immigrés orientaux » ? p. 172 : est écartée par contre l'idée d'un militaire, à propos du T. Aurelius. Et les observations de la note 68 vont dans le sens d'un doute que je partage, lui, parfaitement. Le *mithraeum* de Mandelieu est tout comme celui de Bourg-Saint-Andéol sur un itinéraire routier important ; utilisé encore au IV^e siècle, rien ne force à le rattacher à un quelconque oriental ou militaire.

- P. 169 : je serai tout aussi sceptique sur le caractère oriental du L. Iulius Trofimus qui fit l'inscription à la Grand Mère au Pouzin. L'origine orientale du surnom n'a aucune valeur.

- P. 169 : toujours à propos de ces cultes : je me demande si l'inscription de Die prouve l'existence d'un « clergé métrouaque » dans la cité d'Alba. Rien de tel ne ressort de l'inscription : le *Castricius Zosimio* est seulement un délégué de la cité pour un taurobole à Die.

- P. 65 : il y est question du « monument funéraire » de M. Tallius Bassus. A la p. 89, un doute est introduit : « une inscription monumentale (honorifique ou funéraire ? » ; p. 179 : il est de nouveau question d'un « mausolée ». J'avoue être un peu surpris de voir un *cursus* aussi développé sur une épithaphe. Pourquoi ne pas penser, à cause des éléments architecturaux, à un monument d'un autre type et à une dédicace ?

- P. 73 : la traduction du texte de César « les territoires des Volques... » est en contradiction avec la note 31 de la p. 74.

- P. 82 : sur la citoyenneté latine, je pense qu'il sera maintenant nécessaire de faire référence au dernier article de J. Humbert, paru dans *Ktéma*, t. 6, 1981, qui accepte l'hypothèse de A. Degrassi et ignore celle de Chr. Goudineau. Quant à l'argument sur la *latium maius* de la p. 82 il me paraît très faible, ne serait-ce qu'à cause des exemples des p. 88-89.

- P. 128 : sur les milliaires à plusieurs inscriptions superposées : la chose est bien connue en Afrique. De même, sur la juxtaposition de plusieurs milliaires au même lieu. D'où la très faible valeur de l'argument avancé à propos des réutilisations de colonnes.

- P. 186 : la note 3 annule ce qui est écrit dans le texte p. 186 et 187, sur les causes des enfouissements. Du danger donc de laisser un texte rédigé et de le publier plusieurs années après.

- P. 203 : la valeur de l'information fournie par J. Rouchier sur les remparts construits par saint Venance ? Doit-on supposer que le choix par ailleurs est dû à des

préoccupations défensives : cela fait quelque peu contradictoire avec les raisons invoquées ailleurs (rôle d'axe important constitué par la vallée du Rhône et la route qui la longe).

- P. 236 : le nom d'Eucherius d'« appartenance germanique » ? Je crois connaître un évêque de Lyon du 2^e quart du V^e siècle qui n'aurait pas apprécié l'observation.

- P. 224 et s. A. propos de la liste des évêques de Viviers, faut-il couper : *ciuitas Albensium quae fuit subuersa a Croco rege ; sub ipso rege asseritur isti episcopi...* ? Ou bien couper entre *sub ipso rege* et *asseritur* ? Faut-il vraiment croire à cette liste ? Et en déduire que le siège a seulement été créé à la fin du IV^e ou début du V^e ? Par contre, je suis convaincu qu'il n'y a aucune raison d'identifier le Melanus de la liste avec le Melanius du concile de Nîmes. Me frappe la mention de Lucianus *regnante Alarico* : elle évoque une épitaphe de Viviers (CIL XII, 2700 = n^o 97 p. 291), celle du diacre Domnolus mort dans la XII^e année du règne d'Alaric. Je supposerais donc volontiers que la formule de ce préambule et de la liste a été emprunté à une épitaphe. Ce qui excluerait l'hypothèse faite parfois — et non acceptée par Roger Lauxerois, p. 290 — d'une épitaphe de Lucianus, retrouvée mutilée à Saint-Thomé (CIL XII, 2702).

Ces remarques de détail — et ce n'est pas une observation de pure forme — n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage qui vient d'être consacré à la cité d'Alba. Bien des hypothèses de l'historiographie locale — mais pas seulement celle-ci — sont définitivement écartées. Restent des fouilles à entreprendre qui permettront de vérifier l'hypothèse — à laquelle je me rallie — d'une survie du site d'Alba comme chef-lieu de cité au IV^e voire au V^e siècle. Pour comprendre aussi l'importance du site de Viviers. Mais, ici comme ailleurs, il apparaît que la vérité ne pourra être atteinte sans une exploration simultanée des autres agglomérations secondaires de la région et des villas rurales. Autant dire que le travail ne fait que commencer. Une base sûre est fournie par le livre de Roger Lauxerois.

Paul-Albert FEVRIER.

Corpus des sceaux français du moyen âge. Tome premier, *Les sceaux des villes* par Brigitte BEDOS, préface de Jean FAVIER, Paris, Archives nationales, 1980, in-4^o, 547 pages, illustrations, 16 planches hors texte en couleur.

Luxeusement présenté, le premier volume de ce *Corpus* s'inscrit dans la longue tradition des publications sigillographiques des archives françaises mais témoigne aussi d'une politique de publications scientifiques tout aussi ancienne et soutenue, qui vient de nous donner tout récemment le si commode *Etat des fonds* des Archives nationales dont on peut seulement regretter qu'il ne soit pas suivi par celui des départements.

Le renouveau de l'intérêt des médiévistes pour la sigillographie et l'héraldique, dont témoignent les beaux travaux de Michel Pastoureau, peut expliquer aussi la publication de ce volume. Considérer uniquement, la situation provençale à l'intérieur de ce *corpus* peut paraître d'abord un peu étroit, pourtant l'enquête ne manque pas d'apporter quelques résultats dignes de remarque.

Première constatation, la Provence est très pauvre en sceaux médiévaux alors que les chartriers de cette période sont assez bien conservés. Sur sept cent trente neuf sceaux recensés, vingt-sept seulement proviennent des terres provençales¹, représentant seulement quatorze ville : Apt (XIV^e et XV^e siècles), Arles (5 sceaux : 1203-1250), Avignon (6 : 1192-1250, 1504), Brignoles (1222), Caderousse (1223), Carpentras (XIV^e siècle), Embrun (1255), Hyères (XIV^e et XV^e siècles), L'Isle-sur-Sorgues (1227), Marseille (3 : 1237, fin XIII^e siècle), Ménerbes (1243), Nice (1464), Tarascon (1231), Vaison (1314). Ce chiffre, très faible, est peut-être encore trop important : il faut écarter les deux sceaux attribués à la ville de Toulon (n° 683-684) qui sont en réalité les sceaux du comte de Provence Louis II (1402) et l'un des sceaux du roi René ou de l'un de ses officiers (1443) ; la nature des actes auxquels ils sont appendus aurait dû pour le moins inciter à la prudence, il n'est pas habituel de voir l'acte original d'un souverain scellé du sceau du destinataire... Il faudrait aussi examiner de près les sceaux que l'on ne connaît que par une empreinte moderne d'une matrice toujours disparue (Apt, Carpentras, Hyères), ce qui ne peut qu'engendrer la suspicion². Aucun doute en revanche pour le sceau de la cour commune de Marseille (n° 392), on peut seulement préciser qu'il doit dater de 1252-1265 (premier accord de Charles d'Anjou et des Marseillais et accession au trône de Naples).

Si les sceaux urbains n'apparaissent pas en Provence plus tard que dans les autres régions de France, à la fin du XII^e siècle³, ils subissent une éclipse certaine dès le milieu du XIII^e siècle car le triomphe du notariat rend leur usage superfétatoire ; ils seront maintenus néanmoins, surtout chez les seigneurs laïques et ecclésiastiques, pour des raisons de prestige.

Il n'est pas possible, avec un si petit nombre d'empreintes, de dégager des traits particuliers à la sigillographie urbaine provençale, sauf à constater que, comme d'ailleurs pour les laïques et les ecclésiastiques, la bulle de plomb est beaucoup plus employée que la cire (mais pourquoi avoir systématiquement qualifié ces bulles de sceau ?).

Devant le nombre de sceaux connus seulement par un moulage du siècle dernier, on ne peut que se féliciter des campagnes de moulages entreprises dès cette époque et poursuivies jusqu'à nos jours. Cela pose aussi le problème de conservation de ces « petits monuments » extrêmement fragiles qui, c'est le moins que l'on puisse dire, sont conservés dans la plupart des dépôts dans des conditions très médiocres, surtout là où ils sont nombreux, mais ceci n'est qu'un aspect de la misère matérielle des archives françaises. Il est d'usage de répéter que la photographie des moulages est préférable à celle des originaux. Si l'on peut comprendre que l'on ait procédé ainsi pour des raisons pratiques, il faut reconnaître que les progrès en photographie ont été

1. C'est-à-dire les six départements de la Région actuelle (il faut regretter l'absence d'une carte).

2. Il est légitime de les intégrer au *corpus* mais il aurait fallu indiquer par un artifice typographique qu'ils ne présentent pas les caractères d'authenticité des sceaux originaux.

3. Les dates données ne se réfèrent qu'aux sceaux effectivement conservés et non aux annonces de sceau des actes. Il y a contradiction pour la plus ancienne bulle d'Avignon, 1189, p. 14 et 1192, p. 17 et n° 67 ; de même pour Alres, 1180, p. 14 et 1203, n° 44. Un renvoi systématique au répertoire de Louis Blancard était nécessaire.

tels que cette affirmation n'a plus de sens : le moulage est toujours plus empâté et ceci est encore accentué à la photographie, les sceaux sont ternes et sans relief.

On pourrait croire enfin que ce *corpus* est l'œuvre d'un seul auteur alors que les directeurs et conservateurs des services d'archives des départements ont été mis largement à contribution : il restait pourtant, page 11, assez de place pour leur adresser les quelques mots de remerciements qu'ils pouvaient légitimement attendre.

Gérard GIORDANENGO.

LUC F. THEVENON, *L'art du Moyen Age dans les Alpes méridionales*, Nice, Serre, 1983 I volume relié, 96 p., 65 photographies couleurs et 40 noir et blanc.

Luc Thévenon inaugure avec cet ouvrage une nouvelle collection, *Patrimoines*, qu'il dirige et qui nous promet plusieurs albums du même type consacrés notamment au baroque de Nice, en Corse et dans les Alpes du Sud. Voici un témoignage de plus de l'actuel dynamisme de l'édition régionale dont on ne peut que se féliciter. Il reste que ce premier volume appelle un jugement mitigé. On doit saluer la richesse de l'illustration, mais sans cacher que certains clichés noir et blanc sont bien peu lisibles (p. 15, 26, 47), que la qualité des reproductions en couleur est très inégale et que les cartes ont le charme (?) rétro des atlas de notre enfance. Il convient de relever l'intérêt d'une enquête associant délibérément les hautes vallées de Ligurie et du Piémont aux Alpes du Sud provençales, sans que l'on sache très bien ce qui justifie la limite occidentale de l'ensemble étudié. Le propos du livre est clairement affirmé par la prière d'insérer : « faciliter la découverte et la visite » des monuments et des œuvres d'Art d'époque médiévale dans l'espace considéré. Ce qui justifie pleinement le plan adopté : un exposé bref d'ensemble en introduction (encombré p. 13-16 de capitales intutiles) et une succession de notices sur les différentes localités regroupées par vallée, chaque unité géographique comportant une carte de localisation. On peut toutefois se demander si le format adopté (24 × 27) était le mieux adapté à la fonction de guide assignée à l'ouvrage. On aurait pu imaginer une cartographie à la fois plus claire, plus fonctionnelle (avec notamment le numéro des routes) et utilisant des symboles mieux différenciés. Ici et là quelques plans d'agglomération ou quelques indications d'accès auraient facilité le cheminement du pèlerin en quête des merveilles signalées par l'auteur. Pour la rédaction des notices, deux problèmes se posaient : le contenu de la présentation de la localité visitée et la place à réserver aux autres œuvres d'art, antérieures ou postérieures au Moyen Age. Ils sont résolus de façon très diverse selon les cas et de manière parfois déroutante. Le lecteur n'ignorera rien, par exemple, de la statue du Rédempteur édifée en 1901 sur le mont Sacarel (15 lignes, y compris un choquant *jubilée*, p. 21) mais devra se contenter de 8 lignes sur les richesses baroques de Saorge p. 28. Les villages sont présentés tantôt sous l'angle géographique, tantôt d'un point de vue ethnographique et le même hasard préside à la distribution des informations historiques. On apprend que les troupeaux de La Brigue transhumaient « dans l'Esterel » (lequel se trouve ainsi englober le golfe de Saint-Tropez) mais l'importance identique de l'élevage ovin et de la transhumance hivernale en Provence n'est pas relevée lorsque l'on passe à Tende. Il est toujours délicat d'établir une bibliographie sommaire et facile d'en critiquer les lacunes. On nous permettra néanmoins de marquer quelque étonnement de ne pas voir figurer au chapitre des généralités, réservé à des histoires ou géographies du

comté de Nice, ni la thèse de P.A. Février ni le livre de R. Comba sur la démographie piémontaise au Moyen Age, de même que les publications recensées sur les différentes vallées ne font mention ni de l'article de E. Baratier sur les Entraunes ni des différents articles consacrés dans cette revue à l'Ubaye. Imparfait, ce livre qui repose sur la prospection systématique et attentive et témoigne d'une familiarité chaleureuse avec ces hauts pays aidera à la découverte d'une région encore mal connue, riche de multiples trésors artistiques.

Noël COULET.

David RUDERMAN, *The world of a Renaissance Jew: The life and thought of Abraham ben Mordecai Farissol*, Cincinnati, 1981 (Monographs of the Hebrew Union College).

Dans l'histoire de la littérature hébraïque, la célébrité d'Abraham Farissol (1452-1527) repose avant tout sur le fait qu'il a été le premier à composer un livre de géographie et qu'il y a discuté, pour la première fois en hébreu, les grandes découvertes de son temps. David Ruderman, dans la présente monographie, discute (dans le 10^e chapitre), cette originalité de Farissol, en comparant les idées de Farissol avec les propos de certains de ses contemporains non-juifs qui l'ont précédé et même inspiré. Mais Ruderman ne s'arrête pas là : pour lui, Farissol c'est aussi le savant passionné par la médecine et les sciences naturelles, le rabbin engagé à la défense de sa religion, le théologien qui relève le défi de la pensée philosophique et aussi, chose remarquable, l'un des premiers à libérer la théorie économique européenne de ses contraintes médiévales. Si Ruderman arrive à brosser un tableau aussi divers et riche de son héros, c'est non seulement parce qu'il s'est livré, pendant dix ans, à un examen minutieux de chaque pièce écrite par Farissol, mais aussi et surtout, parce qu'il l'a fait en tenant compte, à chaque instant, de l'environnement intellectuel dans lequel vivait cet homme remarquable de la Renaissance.

Les historiens de la Provence médiévale ne manqueront pas de reconnaître dans le nom Farissol — nos notaires le transcrivent parfois comme « Farussol » — son origine provençale. En effet, Abraham Farissol (issu d'une famille dont les origines peuvent être retrouvées à Marseille au milieu du XIII^e siècle) ne quitta sa ville natale d'Avignon qu'à l'âge de dix-sept ans pour passer le reste de sa vie en Italie du nord, principalement à Ferrare. Une partie, au moins, de son éducation et de sa curiosité scientifique peut donc être attribuée à son milieu d'origine et à la longue tradition d'ouverture sur les disciplines dites parfois « profanes » qui marqua la vie intellectuelle juive en Provence. Appartenant à la grande vague d'émigration vers l'Italie de son temps (à partir de France et d'Allemagne, suivie vers la fin du XV^e siècle par celle des expulsés de la péninsule ibérique ainsi que de la Provence), Farissol n'était donc pas le seul intellectuel avignonnais qui se trouvait alors en tant qu'immigré en ce pays. Son contemporain, Jacob de Lattes, médecin célèbre, avait suivi le même chemin. Un troisième cas d'avignonnais en Italie est celui de l'historien Joseph, fils de Josue La-Cohen (1496-1578) qui montrait d'ailleurs, lui aussi, une grande passion pour les découvertes géographiques et pour l'Amérique. On doit se demander ainsi si tout cela est le fruit pur et simple du hasard ou s'il ne s'agit pas plutôt, en quelque sorte, d'une « fuite des cerveaux » à partir de la Provence pour « approvisionner » les nouvelles communautés méditerranéennes.

Ruderman, qui n'aborde pas cette éventualité, nous fournit cependant des éléments très intéressants sur le sort de Farissol en Italie et sur sa carrière en tant que fonctionnaire dans une communauté juive de la Renaissance : ne bénéficiant que d'un menu traitement, insignifiant (on connaît la misère des Rabbins de cette époque à travers le livre récent de Roberto Bonfil : *Le rabinat en Italie à la Renaissance*, Jérusalem, 1979), Farissol devait gagner sa vie en remplissant bien d'autres fonctions : tantôt il copie, de sa propre main, des manuscrits de livres commandés par des ploutocrates éclairés de sa communauté, tantôt il sert comme maître d'école à Ferrare. Il assume, en plus, la fonction de chanteur (*basan*) à la synagogue.

Pourtant, on ne trouve chez Farissol, aucune amertume concernant les conditions matérielles de son emploi, ni aucune critique de la société juive ou de ses institutions. Non seulement, il s'était identifié complètement avec la tradition religieuse juive — comme l'indique sa polémique religieuse —, mais il s'est livré (dans le cadre de cette même polémique) à une défense de principe de l'activité bancaire de ses coreligionnaires. Connaissant remarquablement bien les éléments de l'analyse économique des scholastiques, Farissol — tel que le présente David Ruderman — est l'un des premiers en Europe à libérer la théorie économique de ses inhibitions traditionnelles. A l'encontre d'Aristote et de sa conception concernant la « stérilité » de l'argent, notre savant juif de la Renaissance considère qu'il faut payer pour l'usage de l'argent, exactement comme on le fait pour la location de n'importe quel autre bien ou service. Cette prise de position de Farissol doit être comprise, bien évidemment, dans le contexte de la deuxième moitié du quinzième siècle, époque marquée par les prédications « anti-usuraires » de Bernardin de Sienna et de Bernardino de Feltré. Cependant, il faut préciser que notre auteur n'était nullement le premier à tenter une légitimation de l'usure. Bernardino de Sienna rapporte que c'était un lieu commun parmi ses contemporains de dire que la société ne peut pas fonctionner sans prêt d'intérêt. Bien avant, en 1310, le conseil municipal de Pérouse, en permettant l'installation des prêteurs d'argent juifs dans la ville avait déclaré : « *persone ipsorum iudeorum sint valde utiles et necesari... et maxime in occasione habende pecunie et recipiente sub mutuo ab eisdem* » (Cf. A. Toaff : *Gli Ebrei in Perugia*, Perugia, 1975, p. 19). Quelques mois plus tard, le concile de Vienne (1311-1312), dans le fameux statut « *ex-gravi* », avait menacé d'excommunication tous ceux qui, à l'avenir, soutiendraient que l'usure ne constitue pas un péché. Le concile de Vienne visait sûrement des opinions répandues dans les villes commerciales comme à Marseille où les statuts municipaux ont légitimés pratiquement l'usure dans un statut intitulé « *Pro qua quantitate usure adjudicentur* » (Cf. R. Pernoud, *Les statuts municipaux de Marseille*, Monaco, 1949, p. 232-233). En 1317, sous la pression de l'Eglise, la municipalité de Marseille supprima ce chapitre de ses statuts, obéissant ainsi à la législation de Vienne. Pour en revenir à Farissol, on comprend maintenant que ce n'est pas la légitimation en soi qui donne son originalité à son argument, mais plutôt son raisonnement et son analyse qui vont désormais attirer l'attention des historiens de la pensée économique.

Avec « *La vie et la pensée d'Abraham ben Mordecai Farissol* », on possède pour la première fois un livre consacré à un personnage de la « diaspora » provençale dans la Méditerranée. Ce livre aura-t-il le mérite de susciter l'intérêt d'un jeune chercheur pour l'histoire de cette « diaspora », tellement peu connue ?

Monique CUBELLS, *La Provence des Lumières. Les parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle*. Préface de Michel Vovelle. Paris, Maloine, 1984, 421 p., nombreuses illustrations.

Ce bel ouvrage relié et très richement illustré est une version à la fois simplifiée (quant au texte et surtout aux notes) et enrichie (quant à l'iconographie) de la thèse de doctorat d'Etat soutenue par M. Cubells en décembre 1980 à l'Université de Provence. Si l'auteur a sacrifié ici quelques développements érudits, le lecteur trouvera dans ce livre d'une lecture agréable, tant par sa présentation typographique que par son style ferme et clair, une approche très complète et documentée du groupe social qui a occupé une position essentielle dans la société provençale du XVIII^e siècle.

En effet, et toute la thèse de M. Cubells en est une brillante démonstration, les parlementaires constituent bien un groupe social dans le dernier siècle de l'Ancien Régime. Le Parlement de Provence, dont le ressort s'étendait au Comté, fut créé en 1501, peu après le rattachement de la province au royaume. Il comptait alors 24 membres, mais leur nombre augmenta aux XVI^e et XVII^e siècles pour atteindre 98 au XVIII^e siècle. En se limitant aux parlementaires qui ont exercé une charge au XVIII^e siècle, ce sont 286 individus que M. Cubells a rencontrés. A l'exception des procureurs généraux et du premier président, qui est l'Intendant de Provence, les parlementaires sont détenteurs de leur office, ce qui leur confère une indépendance envers le pouvoir royal ; indépendance limitée cependant, comme le souligne justement l'auteur, par le double fait qu'ils rendent la justice au nom du Roi, et qu'ils peuvent avoir besoin de dispenses royales pour leur carrière ou celle de leur fils. Il fallait en effet avoir obtenu sa licence en droit et être âgé de 25 ans pour devenir conseiller au Parlement. Mais il était fréquent qu'un fils de parlementaire succède à son père avant cet âge ; il fallait pour cela une dispense de Versailles. Du reste les relations des parlementaires provençaux avec le gouvernement du roi n'atteignent jamais l'affrontement violent. On s'en tient aux respectueuses et itératives remontrances. Si les parlementaires provençaux, à l'instar de ceux de Paris et des autres Cours provinciales élaborent au fil du siècle une théorie du pouvoir inspirée de Montesquieu, celle d'une monarchie tempérée par le rôle des corps intermédiaires, et même si le ton monte dans la seconde moitié du siècle, ils ne vont pas comme certains de leurs collègues jusqu'à la grève de la justice. Sur le plan religieux les prises de position des parlementaires aixois sont marquées d'un fort gallicanisme. Il y eut parmi eux des jansénistes, mais en nombre restreint et le parti jésuite avait de fortes positions au Parlement, comme le montre la célèbre affaire Girard - La Cadière en 1731 où le Parlement partagé entre pro-jésuites partisans du père Girard et les adversaires de la Compagnie qui avaient pris le parti de sa jeune pénitente opta pour la relaxe des deux protagonistes. En 1763, malgré un fort noyau de défenseurs de la Compagnie chez les présidents et conseillers en grande chambre, es adversaires des jésuites l'emportent et décident leur expulsion de la province.

Mais le grand apport de la thèse de Monique Cubells est dans sa présentation sociale du groupe des parlementaires qui occupe d'ailleurs plus de la moitié du livre. L'auteur étudie d'abord avec précision le statut social de ces parlementaires. Il se résume en un mot : la noblesse. Pour la plupart d'entre eux c'est une noblesse acquise avant l'entrée au Parlement qui se ferme aux roturiers au XVIII^e siècle, requérant même des postulants n'appartenant pas à une famille de parlementaires quatre degrés de noblesse à partir de 1769. A la veille de la Révolution, 61 % des parlementaires

possèdent ces quatre degrés. Les parlementaires aixois du XVIII^e siècle ne sont donc pas des anoblis de fraîche date. Cependant ils sont peu nombreux à pouvoir se prévaloir d'une noblesse ancienne. Ce sont généralement des familles provençales qui se sont élevées dans la roture par le commerce, puis ont accédé à la noblesse par la robe. L'accès au Parlement est parfois précédé par un passage à la Cour des comptes. Une fois achetée (environ 40.000 livres), la charge de conseiller est généralement conservée jusqu'à la mort et transmise au fils aîné, constituant ainsi des lignées de parlementaires sur 4, 5, 6 voire 7 générations comme les Coriolis d'Espinouze ou les Thomassin de Saint-Paul. Si l'aîné est destiné à succéder à son père, les cadets font carrière dans l'armée ou la marine, comme officiers à des grades moyens, ainsi que dans l'Eglise, plus souvent comme chanoines que comme moines, le très recherché Ordre de Malte offrant en quelque sorte un compromis. Si la Cour du roi demeure fermée à nos parlementaires, ils contractent leurs alliances matrimoniales dans la noblesse, tant d'épée que de robe. La hiérarchie entre les deux composantes du second ordre, bien que fortement présente dans l'idéologie du temps, ne se traduit pas dans les faits. L'explication en est sans doute dans le fait que 80 % des familles de parlementaires aixois sont fiefées.

Dans des fortunes d'assez bon niveau (la plupart se situent entre 300.000 et 600.000 livres) l'importance des biens fonciers et surtout de la terre est généralement prépondérante, par rapport aux créances et à la valeur de l'office. Cette tendance s'affirme de plus en plus au fil du XVIII^e siècle. L'achat d'un fief assoit le prestige familial mais constitue aussi une importante source de revenus. C'est ce que montre M. Cubells par une minutieuse étude de la seigneurie dont on ne peut ici rendre compte en détail. Bien au-delà du groupe des parlementaires, il en ressort un tableau de la campagne provençale où les droits féodaux pèsent encore lourd : censés (en argent) ou tasques (en nature), banalité sur les moulins à huile et à blé et sur le four, et droits sur les pâtures. Le droit de justice, peu rentable, constitue surtout un moyen de pression sur les paysans. Qu'il loue ses terres à mi-fruit (contrats de mègerie) ou à ferme, le parlementaire reste « le maître du domaine », domaine formé généralement de bastides qui constituent autant d'exploitations autonomes, où se pratique une polyculture méditerranéenne classique. Les parlementaires ne font que des investissements limités sur leur domaine, avant tout source d'une rente foncière. Et l'intérêt agronomique, allant jusqu'à une expérimentation concrète, demeure l'exception (président Bruny de la Tour d'Aigues). Ainsi dans leur rapport à la terre, les parlementaires aixois apparaissent plus comme les « derniers féodaux » que comme les « premiers capitalistes ». Ce que confirme d'ailleurs leurs relations avec la paysannerie qui prennent le double aspect de la protection des pauvres de leur seigneurie, et de l'affrontement avec les communautés sur la nature et la perception des droits. Ces oppositions s'expriment le plus souvent en des procès, que les parlementaires gagnent deux fois sur trois, mais se traduisent aussi par le mauvais vouloir et des violences en 1789 et 1792. Du reste à l'heure de la Révolution, les parlementaires choisissent clairement leur camp, celui des privilégiés. Ils ne peuvent se résoudre à l'abandon des droits féodaux, qui pour eux sont une propriété. De fait, ces droits avaient été acquis, avec la seigneurie, par eux-mêmes ou leur famille depuis relativement peu de temps.

M. Cubells clôt son étude par une quatrième partie consacrée à « la vie quotidienne et aux choses de l'esprit ». En une centaine de pages, qui auraient mérité d'être placées avant et non après l'étude de l'idéologie des parlementaires aixois,

l'auteur nous fait pénétrer, autant que faire se peut, dans l'intimité de « Messieurs ». De vastes habitations, qui ne portent pas toujours à l'époque le nom d'hôtel particulier, où cohabitent souvent deux générations, mais où chacun a sa pièce, voire son appartement, offrent aux parlementaires un cadre de vie digne de leur rang. Ils s'entourent d'une domesticité qui peut être nombreuse et investissent beaucoup dans l'aménagement et la décoration de ces maisons. On y trouve des bibliothèques, de plus en plus étoffées et diversifiées, des tableaux et parfois des cabinets de naturaliste. L'examen des clauses testamentaires ne trahit pas d'abandon dans le domaine religieux, cependant quelques signes montrent que malgré leur fidélité, les parlementaires sont atteints par l'esprit du siècle : ils donnent de moins en moins leurs enfants à l'Eglise et leur participation aux confréries de pénitents décroît fortement au fil du siècle ; ce sont les loges maçonniques qui attirent alors nombre de jeunes parlementaires.

Un utile glossaire, qui facilitera la lecture pour les non spécialistes du XVIII^e siècle, complète ce bel ouvrage. Graphiques et tableaux éclairent une analyse quantitative qui demeure très simple (mode, pourcentage et quelquefois moyenne). Le mise en page a provoqué l'inversion de deux graphiques (p. 117 et 119). L'illustration (photographies des hôtels et bastides, reproductions de portraits puisés dans les collections du musée Arbaud) est abondante, mais son commentaire demeure analytique et n'est pas repris de manière synthétique dans le corps de l'ouvrage. C'est du reste l'un des rares regrets que l'on peut avoir à la lecture de ce livre minutieusement documenté et où les thèses sont développées avec un grand sens de la nuance. Voilà une étude d'histoire sociale essentielle à la connaissance de la Provence d'Ancien Régime.

Bernard COUSIN.

Duc de CASTRIES, *Monsieur Thiers*, Paris, 1983. Librairie académique Perrin, 472 p.

Auteur de nombreux ouvrages historiques : synthèses et biographies, le duc de Castries publie une importante étude sur *Monsieur Thiers*. Ecrire une vie de l'homme politique marseillais est tâche difficile, d'abord parce que Monsieur Thiers a été l'objet de controverses passionnées, en second lieu parce que sa vie active s'étend de la Restauration, qu'il a contribué à abattre, à la Troisième République qu'il a fondée. Le biographe est obligé de refaire toute l'histoire de France pendant cinquante ans à travers une vie agitée. Comment dès lors ne pas laisser dans l'ombre bien des faits ? Quelques exemples. Le duc de Castries ne dit pas un mot de l'affaire des souffres de Sicile qui prouve pourtant qu'en 1840 Thiers était venu au pouvoir avec des dispositions favorables à l'Angleterre. Il le peint égal à lui-même au lendemain de 1870 alors que Rémusat, son ami et son ministre, atteste que son activité avait diminué. Il n'analyse pas suffisamment ce que Thiers doit au Premier Empire. Non seulement il en a été l'historien, bien supérieur en bien des pages à ceux qui l'ont suivi, mais Thiers est resté globalement fidèle à l'héritage impérial : protectionnisme, Concordat, centralisation. Enfin, à la suite de Daniel Halévy, nous pensons que la carrière de Thiers est une boucle achevée, parfaite, puisque, commencée par le libéralisme le plus affirmé, elle s'achève par le refus de la monarchie, d'une monarchie qui a l'infortune de présenter trois candidats pour un trône.

Observation plus grave pour le Marseillais que nous sommes : le duc de Castries n'analyse pas autant que nous l'aurions souhaité les rapports de Thiers et de sa ville natale. Ils n'ont pas été toujours bons. Les Marseillais de la Monarchie de Juillet étaient souvent légitimistes ou républicains. En outre, il s'en est fallu de beaucoup que Thiers serve les intérêts de ses compatriotes, sauf lorsqu'il s'est agi de la conquête de l'Algérie que Thiers a préconisée pour des raisons politiques. Dans l'affaire des soufres de Sicile, Thiers a pris parti contre les intérêts marseillais qui avaient obtenu le monopole de l'exploitation. Dans l'ensemble Thiers est protectionniste alors que Marseille, ville de négoce, est attachée au libre-échange. Que de raisons de désaccord !

Ces inévitables réserves rappelées, le récit est sûr, clair, vivant, alerte, à l'image du héros. Des illustrations bien choisies le complètent. L'homme privé n'est pas négligé au profit de l'homme public. Le duc de Castries étudie longuement ses origines et les rapports difficiles avec un père qui avait des côtés de chevalier d'industrie. L'intelligence de Thiers que contestaient Tocqueville et le duc de Broglie (l'un et l'autre auraient souhaité un discours de plus haute tenue), apparaît le plus souvent, comme elle fut, lumineuse. La curiosité de l'homme qui n'a rien d'un endormeur est dégagée comme il convient. « Thiers voyageur est aussi intéressant que Thiers politique », écrit le duc de Castries. Enfin, comme tant d'autres hommes politiques, Thiers a été à coup sûr victime d'accusations sans fondement. Citons encore le duc de Castries : « On a jasé à plaisir sur le foyer de Thiers où il vivait entre sa femme, sa belle-mère et sa belle-sœur, mais rien ne permet de penser que cette cohabitation fut incestueuse ». Un dernier mot sur un point essentiel : nous serions porté à croire qu'on a exagéré la responsabilité de Thiers dans les massacres de la Commune. L'histoire de la Commune a très vite été écrite par ses partisans et ses nostalgiques. Ils l'ont fait avec talent et passion, mais leur passion n'est pas toujours une garantie d'exactitude. Les historiens anglais commencent de le prouver. Bref, comme il ressort de l'ouvrage du duc de Castries, toujours prudent dans ses dires, il y avait dans ce Marseillais de petite taille, décisionnaire, dogmatique, sûr de lui dès sa jeunesse à un point inimaginable, un bâtisseur, un constructeur, un fondateur, et notamment le fondateur de cette République qui a duré en se dégradant de 1870 à 1940.

Pierre GUIRAL.

H. de DAVID-BEAUREGARD, *Alexandre-Aimable gentilhomme des Pays d'Oc, 1721-1806*, Avignon, Aubanel, 1982, 225 p.

Alexandre-Aimable de David-Beauregard, originaire du Lauragais, est devenu provençal d'adoption par son mariage avec Elisabeth de Fortia de Pilles. Il finira par s'installer à Hyères en 1776 où il achèvera sa vie. Quelques centaines de lettres miraculeusement conservées et d'autres papiers ont permis la reconstitution soignée de la vie d'une famille noble à la fin du XVIII^e siècle.

Plus que d'un roman historique (comme l'annonce la couverture), il s'agit d'un honnête montage documentaire émaillé de quelques réflexions parfois contestables (ainsi l'équivalence de la livre-tournois à 7 F actuels) et de quelques courts dialogues (reconstitués ? imaginés ?) peu nécessaires.

Comme son père, Alexandre-Aimable a tenté de faire carrière dans l'armée mais à un mauvais moment pour quelqu'un qui ne portait pas de grand nom et qui était dépourvu de protecteurs importants. Aussi sa réussite n'a-t-elle pas été brillante et à partir de la paix de 1763 le héros du livre s'est-il trouvé sans emploi, malgré ses efforts. Il finira par se résigner à se consacrer aux terres de son épouse (à Hyères) et à celles de sa famille (dans le sud-ouest), au placement de ses enfants. Bref, une histoire bien quelconque, bien banale.

Heureusement que restent les papiers de famille. Ils sont un témoignage intéressant sur les difficultés d'ascension dans la hiérarchie militaire. On y trouvera aussi de nombreuses indications sur la vie militaire, les guerres de Succession d'Autriche, de Sept ans, d'Indépendance, d'Égypte et sur les événements de Saint-Domingue.

L'essentiel réside peut-être dans la correspondance entretenue avec des parents et les enfants du couple, qui nous fait pénétrer dans l'éducation de garçons et de filles de modeste noblesse et dans la sensibilité pré-romantique des jeune filles des années 1750.

L'intérêt des notations sur la gestion du domaine d'Hyères est difficile à apprécier car elles sont trop ponctuelles : trouverait-on plus dans les papiers conservés ?

L'historien aurait finalement davantage apprécié une édition intégrale et annotée des papiers de la famille de David-Beauregard. La rareté de ce type de documentation, que l'on ne découvre pas sans émotion malgré sa simplicité, la rend infiniment précieuse à tous ceux qu'attire la résurrection du passé.

F.-X. EMMANUELLI.